



# DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

14 SEPTEMBRE › 13 DÉCEMBRE 2020

cndp Commission nationale  
du débat public

CAHIER D'ACTEUR N°13 - DECEMBRE 2020

## CAHIER D'ACTEUR

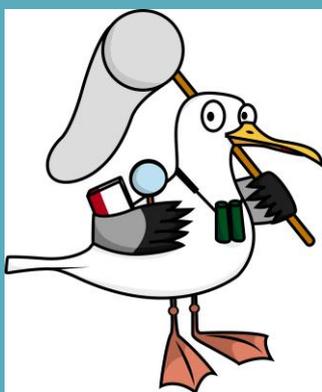
### Association GOELAND

Les remarques qui suivent entrent donc bien dans le cadre des compétences de l'association. L'objet est de faire état des réflexions de l'association au sujet de l'éolien ainsi que de justifier son désaccord pour ce type de projet entre Dunkerque et le Cap Gris Nez.

#### Considérations sur l'éolien en général :

Les membres de l'association sont tout à fait d'accord pour affirmer que la transition énergétique est nécessaire et que l'éolien doit y contribuer. **Mais ce projet qui vise seulement à produire davantage n'entre pas dans le cadre d'une transition.**

Les études sur les sites terrestres montrent que les éoliennes tuent des oiseaux et des chauves-souris. Elles prouvent aussi que les oiseaux les plus impactés sont les migrateurs et surtout les migrateurs nocturnes. Le projet dunkerquois doit par ailleurs être pris dans un contexte géographique élargi : de nombreuses installations de parcs éoliens existent en Mer du Nord tandis que beaucoup d'autres projets sont prévus comme le montre la carte p 12 du dossier des maîtres d'ouvrage. Cette situation augmente les risques. Il est prouvé qu'une détérioration des conditions de la migration génère mécaniquement une érosion des effectifs sur les lieux de nidification.



G.O.E.L.A.N.D

L'association G.O.É.L.A.N.D. (Groupe d'Observations et d'Études des Lieux Anthropiques et Naturels proches de Dunkerque) a pour but de connaître, de faire connaître et de protéger la faune et la flore locales. Pour cela, elle mène des enquêtes, organise des visites guidées et intervient auprès des décideurs. Elle agit surtout dans la Plaine maritime flamande et dans la partie maritime qui lui fait face mais aussi dans le nord de la Flandre intérieure et de l'Artois. Elle participe à l'étude de la migration avec l'association Le Clipon. Sa spécificité est une étude de l'avifaune et des mammifères marins au large depuis les ferries suite à un accord avec la compagnie D.F.D.S.

## La spécificité de Dunkerque pour l'avifaune : la migration.

Le littoral entre Dunkerque et Calais est remarquable pour une nidification de sternes exceptionnelle en France et pour l'hivernage d'espèces sensibles.

Mais la richesse des eaux marines n'est pas propre à Dunkerque. Ce qui fait la particularité de la zone située entre la frontière belge et le cap Gris-Nez est l'importance de la migration.

Il n'est pas besoin d'études supplémentaires pour prouver l'importance de ces flux. Un suivi mené sur plus de 40 ans le montre. Les ornithologues belges parlent déjà de plusieurs millions d'oiseaux qui passent chaque année devant leur côte. Il ne fait aucun doute que nous sommes ici dans un couloir migratoire majeur en Europe, un des plus importants. Et certains oiseaux viennent de Sibérie tandis que d'autres vont jusqu'en Afrique. La France a donc ici des responsabilités européennes et mondiales.

Le passage est surtout étudié depuis les côtes. Mais les recensements depuis le ferry montrent qu'il a lieu aussi partout au large.

Les études des éoliennes belges, ne peuvent servir de référence. En effet, elles se situent plus loin du Cap Gris-Nez et concernent donc des flux bien moins importants. Mais surtout, elles essaient de définir l'évolution de la présence des oiseaux et non la migration. Une étude allemande, préconise déjà de ne pas installer d'éoliennes dans les zones de migration dense. En fait, aucun État n'a jamais installé des éoliennes dans une zone de passage de l'avifaune aussi importante. La migration peut se faire à toutes les altitudes. Les observations depuis le ferry montrent que de nombreux oiseaux passent au-dessus à plus de 30 m du niveau de la mer. La LPO et Biotope ont bien étudié ce phénomène.

De même, la migration a lieu presque toute l'année. La migration postnuptiale commence en juillet avec les sternes et se prolonge en décembre avec les plongeurs.

Celle de printemps démarre fin janvier avec les oies et se continue jusque mi-mai avec les limicoles. Et encore, il faut compter en hiver sur des fuites massives de canards liées au gel des plans d'eau. En fait, il n'y a donc que le mois de juin où la migration est presque inexistante. Mais il faut alors compter avec les sternes nicheuses. Et des études belges ont montré qu'elles sont très sensibles aux éoliennes pendant leur reproduction.

Des études menées notamment par la LPO sur des éoliennes terrestres prouvent l'importance de la migration nocturne qui est particulièrement meurtrière.

## Deux espèces au moins particulièrement sensibles :

La **Bernache cravant** est une petite oie qui niche dans le haut arctique et va surtout hiverner dans l'ouest de la France. Plus de la moitié d'une population passe devant Dunkerque. C'est une espèce

protégée. Elle peut se déplacer à des altitudes très variables. De plus, une grande partie du passage se déroule la nuit. Le **Grand Labbe** a une aire de répartition réduite. Les observations en ferry montrent que le passage est beaucoup plus important au large que près des côtes. Or les données du Clipon montrent déjà un passage important qui varie pour la dernière décennie entre 906 en 2010 et 137 en 2014 individus par an.

Bien d'autres espèces passent couramment très loin au large. C'est le cas des limicoles comme les **Barges rousses**. De plus, ces oiseaux migrent fréquemment de nuit ce qui augmente les risques.



Figure 1 Barges rousses. Photo prise depuis le ferry à environ 15 km de la côte par Maxime Bodhuin

En plus de ce flux globalement parallèle à la côte, il existe des mouvements entre l'Angleterre et le continent et vice versa. Ils concernent surtout des passereaux. Ils voyagent très souvent à haute altitude et sont indétectables par la plupart des radars surtout quand ils passent isolément comme les fauveltes et les rouges-gorges. Les écoutes réalisées notamment à Dunkerque mettent en évidence que ces oiseaux passent surtout la nuit. Ainsi, dans la nuit du 5 au 6 octobre 2019, 7000 cris de Grives musiciennes et 1000 cris de Grives mauvis ont été comptabilisés. Les trajets en ferry permettent aussi de constater que de petits oiseaux sont en route entre les deux côtes en plein milieu du détroit. La journée du 21 octobre 2019, sous la pluie, est révélatrice à cet égard, certains se posant même sur le bateau. On note un exemplaire du rare Hibou des marais. Les arrivées depuis l'Angleterre sont aussi facilement visibles depuis les jetées ou dans des lieux que ne fréquentent habituellement pas ces espèces. Cependant bien des incertitudes demeurent. Aucune étude récente n'a pu être menée sur les lieux même de l'implantation. Et surtout, aucune étude locale de la migration nocturne n'y a été réalisée. Or la migration varie considérablement d'un jour à l'autre et d'une année à l'autre. Ce ne sont donc pas quelques relevés au cours d'une année qui donneront des renseignements suffisants.

### **Des éoliennes off shore, une bonne idée mais au plus mauvais endroit :**

La migration est donc la seule cause de notre rejet de l'implantation d'éoliennes au large de Dunkerque ou de Calais. Toute autre considération (augmentation possible de la biodiversité, oiseaux attirés ou rebutés par les machines...) n'est pas spécifique à ce site et n'entre donc pas en ligne de compte.

Nous venons donc de voir que l'implantation d'éoliennes sur ce site ou à proximité aurait un impact négatif considérable sur les migrateurs. Dans ce cas, la **séquence ERC** doit être respectée.

Il faut donc commencer par **éviter**. Ceci est facile. Il suffit d'implanter les éoliennes ailleurs. Le littoral atlantique français compte environ 4000 km. On demande d'en préserver 80. Ce n'est vraiment pas un effort

considérable. Il est impossible de dire qu'il n'existe pas de possibilité ailleurs car si c'était vrai, ce serait tout l'avenir de l'éolien en mer qui serait remis en cause.

C'est aux promoteurs de prouver qu'une solution plus favorable à l'environnement n'est pas possible ailleurs à un coût raisonnable. De plus, les atteintes à un enjeu majeur doivent être évitées. La transition énergétique est un enjeu majeur. L'implantation à Dunkerque n'en est pas un. Et la responsabilité de la France dans la préservation d'un couloir migratoire européen essentiel est un enjeu majeur. La France qui ne passe déjà pas dans l'Union Européenne comme un modèle pour la sauvegarde de la biodiversité peut-elle se permettre cette nouvelle atteinte ?

Eviter est donc tout à fait possible.

Sinon il conviendrait de **réduire** l'impact. Cela est illusoire.

Moins d'éoliennes mais des éoliennes plus hautes ne change rien.

On a parfois évoqué la possibilité d'arrêter les éoliennes les jours de grand passage. Mais ceux-ci varient considérablement selon les espèces : ainsi, les oiseaux pélagiques privilégient les vents de nord-ouest soutenus, les anatidés préfèrent les vents de nord-est, les plongeurs passent plutôt quand le vent est faible....

Et la migration réserve encore bien des surprises . De plus, ces journées de fort passage ne concernent qu'une petite partie de la population : certes, 15655 Bernaches cravants sont passées le 6 octobre 2017 mais en 2019, le maximum n'a été que de 8940. Mais dans les deux cas, ces effectifs ne correspondent respectivement qu'à 58 et 51% du passage constaté sans compter les journées sans observations et la nuit.

Utiliser les radars pour détecter les passages ne sera guère efficace (arrêt différés des machines, passages trop fréquents). De plus les radars ne détectent pas les petites espèces qui passent isolément comme le font de très nombreux passereaux.

Les mesures de réduction ne pourraient donc en aucun cas empêcher une forte mortalité.

Les **mesures compensatoires** ne doivent être utilisées qu'en dernier recours. Mais comment compenser une mortalité qui concerne des oiseaux qui viennent de très

loin et vont très loin aussi ? Or il ne peut y avoir de perte nette de biodiversité et c'est aux promoteurs de le prouver. L'absence de faisabilité de la compensation remet en cause le projet.

Il est donc impossible de compenser une perte de migrants sur leur trajet. On ne voit donc absolument pas comment ce projet pourrait être accepté.

Mais les oiseaux ne seraient pas les seuls à être impactés par un tel projet. La zone est activement fréquentée par les cétacés notamment les Marsouins (maximum de 46 sur l'aller et retour Dunkerque -Douvres le 25 janvier 2016). On sait qu'ils sont particulièrement sensibles aux bruits, aux vibrations, aux champs électromagnétiques...

Les études belges mettent déjà en relief un passage important de **chauves-souris**, en particulier la Pipistrelle de Nathusius qui en automne quitte l'est de l'Europe pour hiberner, au moins en partie, en Angleterre. Or ces espèces, comme les passereaux, sont particulièrement sensibles à la barodépression, qui peut les tuer sans même qu'elles heurtent les machines.

On peut constater que sur 30 km de côte, le département du Nord n'en a gardé que 7 à **l'état naturel**. La mer est le seul espace à peu près intact qui reste. Et on veut le sacrifier.

De plus, le site proposé jouit de nombreuses **protections**. Il est inclus dans la zone Natura 2000 des Bancs de Flandre et dans une Zone de Protection Spéciale. Ces mesures ont justement été prises pour la sauvegarde des oiseaux et notamment des oiseaux migrants. Toutes les associations naturalistes, régionales (G.O.N.) ou nationales (L.P.O.) recommandent de ne pas installer d'éoliennes à proximité d'un couloir migratoire et d'une zone protégée. Ici, on est au cœur des deux. Mais Natura 2000 est un dispositif européen. En plus du dossier de dérogation, il implique une étude d'incidence. Il semble très difficile d'obtenir un avis favorable de la commission européenne.

Il y a d'innombrables solutions alternatives. L'intérêt public majeur concerne la transition écologique en général, pas l'implantation d'un parc éolien à Dunkerque.

Et les éoliennes seraient implantées sur des **dunes hydrauliques**. C'est une formation géomorphologique rare en Europe qui est la deuxième justification du statut de protection du site. La construction des machines bouleverserait définitivement cet ensemble. C'est aussi le deuxième couloir maritime le plus fréquenté au monde. Imaginez qu'un navire vienne percuter une éolienne et provoque une marée noire. Qu'en serait-il de l'avenir de l'éolien en mer par la suite?

### Conclusion

Les données des associations sont largement suffisantes pour prouver que le site projeté se situe dans un couloir migratoire majeur en Europe. Une étude supplémentaire n'apportera rien de plus. Les éoliennes tuent des oiseaux en particulier des migrants nocturnes. Mais tout est loin d'être connu. C'est le cas notamment de la migration nocturne. Personne ne peut donc quantifier l'importance de la mortalité qu'elles engendreraient mais il ne fait aucun doute qu'elle serait considérable. Il est inconcevable de dire que l'on protège l'environnement et laisser impacter de façon aussi considérable la biodiversité. De plus, le site est protégé européen. La France a ici une responsabilité internationale. Les mesures de réduction de l'impact resteront très réduites et pour des migrants, une compensation réelle est impossible. La seule solution est donc d'éviter ce secteur. Si vous voulez déconsidérer les éoliennes en mer, implantez-les entre la frontière belge et le Cap Gris-Nez.

Retrouvez l'intégralité de la contribution de GOELAND avec les illustrations, schémas, bibliographies sur le site participatif du débat :

[https://participons.debatpublic.fr/uploads/decidim/attachment/file/1156/Projet\\_eolien\\_de\\_Dunkerque\\_-\\_Contribution\\_de\\_l'Association\\_G.O.E.L.A.N.D-6\\_d%C3%A9finitif.pdf](https://participons.debatpublic.fr/uploads/decidim/attachment/file/1156/Projet_eolien_de_Dunkerque_-_Contribution_de_l'Association_G.O.E.L.A.N.D-6_d%C3%A9finitif.pdf)